

Service Pensions

Pour tout renseignement, contacter :

- Tél. 01 44 90 13 25
- Fax 01 44 90 21 81
- Formulaire de contact accessible sur notre site Internet www.crpcen.fr

DEMANDE DE PENSION D'ORPHELIN ÂGÉ DE PLUS DE 21 ANS



Assuré(e)

N° INSEE

Demandeur

Madame Monsieur

Nom de famille (nom de naissance)

Nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance / / Nationalité : Française Autre (précisez) :

Lieu de naissance

Département Commune (pour Paris, Lyon et Marseille précisez l'arrondissement) Pays de naissance

Situation familiale Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubin(e) Divorcé(e) / Séparé(e) Veuf(ve)

Téléphone :

Adresse N° Voie

Complément d'adresse

Code postal Ville Pays

Renseignements complémentaires

Ressources Percevez-vous :	Nom et adresse de l'organisme ou employeur	N° de pension	Montant annuel brut
Une pension d'invalidité ?			
Une autre pension (vieillesse, orphelin) ?			
Une rente ?			
Des salaires ?			

Pièces à produire

**POUR NOUS PERMETTRE D'Étudier vos droits à pension,
vous voudrez bien nous adresser les pièces suivantes cochées d'une croix**

- un extrait d'acte de décès de l'assuré(e) [un bulletin de décès ne constituant pas un document officiel] ;
- un certificat médical ;
- la notification de la décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations et je m'engage à faciliter toute enquête faite pour les vérifier et à faire connaître à la CRPCEN tous changements pouvant les modifier tels que : nouvelle adresse, situation de famille, reprise de travail...

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (article L.114-13 du Code de la Sécurité sociale, articles 313-1, 433-19, 313-3, 441-1 et 441-7 du Nouveau Code Pénal).

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

Fait à _____ Le / /

Signature

**Après avoir rempli et signé votre demande de pension d'orphelin,
vous devez l'adresser directement à la CRPCEN.**